

CONTRAT DE PRESTATION

(retourner les 2 exemplaires complétés
et signés, accompagnés du chèque d'arrhes)

Entre les soussignés :

1) l'Organisateur :

Nom :

Adresse, téléphone et @ (cachet) :

Représentée par :

ci-après dénommé « **L'Organisateur** ».

d'une part,

et

2) l'Intervenant :

Guillaume Cannat
21, chemin des Oliviers
34730 Prades-le-Lez
gc@leguideduciel.net
06 74 42 80 38

ci-après dénommé « **L'Intervenant** ».

d'autre part,

il est convenu et arrêté ce qui suit :

OBJET

Animation d'une soirée d'observation du ciel avec un télescope de 760 mm de diamètre aux conditions indiquées dans l'annexe « TARIFS ET CONDITIONS ».

LIEU

à préciser

DATE ET HEURE

à préciser

DUREE

3 heures (hors montage, réglage et démontage).

CONDITIONS FINANCIERES

L'Organisateur s'engage à verser à l'Intervenant, par virement ou chèque à réception d'une facture, la somme forfaitaire de **350,00 euros** (trois cent cinquante euros), étant précisé que cette somme inclut les charges salariales et assimilées réglées par l'Intervenant.

CONDITIONS DE RESERVATION

L'Organisateur s'engage à remettre un chèque d'arrhes de **150 euros** (cent cinquante euros) à l'Intervenant lors de la signature de ce contrat pour valider sa réservation comme indiqué dans l'annexe « TARIFS ET CONDITIONS ».

CLAUSE PARTICULIERE

L'Organisateur s'engage en outre à prendre en charge tous les frais de déplacements mentionnés ci-dessous :

- Trajet Aller et Retour depuis Montpellier au barème kilométrique fiscal en vigueur pour un véhicule de 9 CV (barème fiscal 2010 : 0,607 euro/km).
- Restauration le soir de l'observation.
- Hébergement à l'hôtel ou chez un particulier si cela n'est pas possible sur le site d'observation, avec parking sécurisé pour le véhicule et la remorque du télescope de 760 mm.

CONDITIONS GENERALES

L'Organisateur mettra à la disposition de l'Intervenant le site d'observation nécessaire à la bonne exécution de sa prestation comme indiqué dans l'annexe « TARIFS ET CONDITIONS ».

L'Intervenant ne pourra être ni enregistré, ni filmé sans accord préalable écrit.

En cas de litige, et après épuisement de toutes formes d'entente à l'amiable entre les deux parties, compétence est reconnue au Tribunal de la ville de Montpellier.

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance de toutes les conditions du présent contrat et de son annexe « TARIFS ET CONDITIONS » qu'elles acceptent et s'obligent à exécuter et accomplir scrupuleusement et sans réserve.

Fait en deux exemplaires et de bonne foi

Prades-le-Lez, le

L'Intervenant,
Guillaume Cannat

L'Organisateur,
(signature + cachet)

Annexe TARIFS ET CONDITIONS

OBJET

Observation du ciel animée par Guillaume Cannat avec un télescope de 760 mm de diamètre.

THEME

Le thème de la soirée est défini en accord avec les organisateurs. Guillaume Cannat compose un parcours céleste en tenant compte de vos envies particulières et de la période de l'année.

Exemple : découverte de la Lune ; observation des planètes ; naissance, vie et mort des étoiles ; nébuleuses et galaxies, etc.

DUREE

3 heures (hors montage, réglage et démontage).

DATE

Prenez contact avec Guillaume Cannat (gc@leguideduciel.net) afin de définir la meilleure date pour votre soirée en fonction des disponibilités et des souhaits de chacun.

TARIF

350 euros nets + frais de déplacement, de restauration et, éventuellement, d'hébergement (voir ci-dessous).

PROLONGATION

Si cela est possible, l'observation peut-être prolongée à la demande des organisateurs ; chaque heure d'observation supplémentaire est alors facturée 75 euros nets.

FRAIS DE DEPLACEMENT

Barème fiscal en vigueur pour un véhicule de 9 CV pour un A/R jusqu'au site d'observation au départ de Montpellier (Hérault).

Barème fiscal 2010 : 0,607 euro/km.

RESTAURATION

Un repas en compagnie des organisateurs est toujours le bienvenu !

HEBERGEMENT

Si Guillaume Cannat ne peut pas dormir dans son véhicule ou dans une tente sur le site d'observation - ce qui reste la solution à privilégier -, il faut prévoir un hébergement (hôtel ou chez un particulier) avec un endroit sécurisé pour parquer le véhicule et la remorque du télescope de 760 mm.

SITE D'OBSERVATION

- Pour profiter pleinement des possibilités hors du commun du télescope de 760 mm, vous devez choisir un site le mieux préservé possible de la pollution lumineuse et des lumières directes (lampadaires, phares, etc.)
- Ce site doit être aisément accessible par un véhicule de type monospace tractant une remorque ; il est notamment indispensable de disposer d'un espace suffisant pour manœuvrer et faire demi-tour.
- Une zone plane d'au moins 6 x 6 m est nécessaire pour l'installation du télescope et de l'escabeau.

- Dans le cas d'une soirée exclusivement consacrée à l'observation de la Lune, une observation en zone urbaine ou périurbaine est envisageable.
- Le site doit être accessible au moins deux heures avant le début de l'observation pour permettre l'installation et le réglage du télescope.

RESERVATION

Une fois la date de l'observation définie avec Guillaume Cannat, complétez, signez et renvoyez deux exemplaires du contrat joint avec un chèque d'arrhes de 150 euros. La réservation n'est définitive que lorsque vous recevez votre exemplaire du contrat signé par Guillaume Cannat. Ce chèque d'arrhes n'est encaissé qu'après la réalisation de la soirée.

ANNULATION

- Vous pouvez annuler la soirée d'observation jusqu'à la veille de la date réservée, notamment en cas de mauvaises prévisions météorologiques.
Dans ce cas, Guillaume Cannat peut prendre un nouveau rendez-vous avec vous ou, si vous préférez, annuler votre contrat et vous retourner votre chèque d'arrhes.
- Si vous annulez la soirée d'observation le jour même, avant le départ de Guillaume Cannat, votre chèque d'arrhes est encaissé.
Dans ce cas, si vous le souhaitez, Guillaume Cannat peut tout de même se déplacer sans le télescope et prononcer une conférence sur un thème à définir ; vous devez alors prévoir une salle, un vidéoprojecteur et un écran. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à votre charge comme indiqué plus haut.
- Si vous n'annulez pas la soirée d'observation, mais que les conditions météorologiques ne permettent finalement pas l'installation du télescope et l'observation des astres, le chèque d'arrhes est encaissé et les frais de déplacement sont facturés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

L'observation des astres dans un télescope d'un tel diamètre est particulièrement spectaculaire et chacun doit pouvoir en profiter, il est donc conseillé de limiter le nombre de participants sans quoi l'attente risque de s'éterniser en bas de l'escabeau. En outre, plus il y a d'observateurs, moins longue est la liste des objets célestes visibles !

CONTRAINTES

- Un escabeau stable avec une plate-forme et des garde-corps latéraux et frontaux permet d'accéder à l'oculaire en toute sécurité, même dans l'obscurité.
Cependant, lorsque le 760 mm pointe vers la région zénithale, l'oculaire se situe à près de 3 mètres du sol et seuls les observateurs d'une taille supérieure à 1,55 m peuvent l'atteindre !
- Ce télescope n'est malheureusement pas adapté à une utilisation par les personnes à mobilité réduite.

DIVERS

N'hésitez pas à prendre contact avec Guillaume Cannat pour toute question relative à la préparation de cette soirée exceptionnelle.

Guillaume Cannat
21, chemin des Oliviers
34730 Prades-le-Lez
gc@leguideduciel.net
06 74 42 80 38